

NOTE D'INFORMATION FÉDÉRALE

n°348

MARS 2023

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Organisée par le club de l'Aviron du Lac Bleu (Ligue Auvergne-Rhône-Alpes), l'Assemblée générale de la FFA s'est tenue le samedi 25 mars 2023.

• Tarifs 2024

Les tarifs des licences, titres et affiliation 2024 ont été approuvés par l'Assemblée générale.

Nous vous invitons à les consulter sur le site internet de la FFA :

<https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/FFA-Tarifs%20licences%202024-20230406145728.pdf>

• Grande Médaille d'Or de la FFA

La Grande Médaille d'Or a été décernée à Pascal JOLLY.

• Mise à l'honneur

Camille Juillet, Christophe Lavigne et Pierre Houin ont été mis à l'honneur pour l'ensemble de leurs carrières au sein des équipes de France.

2. CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AVIRON DE MER - BREST 2023

La réglementation sportive 2023 prévoit le changement des catégories SF4+ et SH4+ par deux catégories mixtes SM4+ et SM4X+. Elle prévoit aussi la dissociation des épreuves Masters des épreuves seniors au-delà de 20 engagés.

Les épreuves Masters dissociées des seniors seront courues 5 minutes après les épreuves seniors. En prenant en compte les engagés des années précédentes, une version 1 du programme prévisionnel a été réalisée et une seconde avec une augmentation du nombre d'inscriptions au Championnat de France.

<https://www.ffaviron.fr/evenements/4673/2023-05-26/championnats-de-france-d-aviron-de-mer-j16-j18-senior-master-et-criterium-para-aviron>

Ces programmes restent susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'engagés réels comme le prévoit la RS2023.

Pour rappel de l'article 11 du code des régates en mer :

« Un compétiteur engagé dans plusieurs épreuves de la régata ne prenant pas le départ de l'une de ses courses se verra refuser le départ des courses suivantes et se verra éventuellement retirer le bénéfice du classement et les prix remportés dans les épreuves précédentes. »

Il appartient donc à la responsabilité de chaque club de ne pas vouloir doubler ou tripler au risque de ne pouvoir tenir le programme qui sera défini en fonction du nombre d'engagés.